

DIRECTION COMPTABLE ET FINANCIER

APPEL A CANDIDATURE
La Direction Comptable et Financière
Recrute :
Un(e) Technicien(ne) Contrôleur

	Date de prise de poste : 01/01/2026
Intitulé du poste : Technicien Contrôleur	Catégorie : Agent Contractuel Niveau 1 à 3 de la CCN Ucanss
Famille professionnelle : Direction Comptable et Financière	Localisation du poste (adresse complète) : 33, boulevard Cosmao Dumanoir 56327 LORIENT Cédex

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Présentation de l'employeur

Etablissement public administratif (EPA) administré par un conseil d'administration, l'Enim est le régime de sécurité sociale commun et obligatoire à tous les navigants professionnels du commerce, de la pêche, des cultures marines et de la plaisance professionnelle ainsi que leurs ayants droit, des élèves qui suivent un enseignement maritime, des marins pensionnés et leurs ayants droit.

Il couvre toutes les branches (sauf celle de la famille) et offre donc une protection sociale pour les risques maladie, maternité, invalidité, décès, accident du travail.

Son organisation administrative et financière est précisée par le décret n° 2010-1009 du 30 août 2010. Fort de près de 290 collaborateurs, l'Enim est implanté sur quatre sites : Périgny (le siège depuis octobre 2012, une centaine d'agents), Lorient, Saint Malo et Paimpol (centres de production).

Plus de trois cents ans d'évolutions structurelles et réglementaires n'ont en rien érodé la vocation sociale de l'établissement. Aujourd'hui, le régime de sécurité sociale des marins concerne une population de plus de 32 000 marins actifs, de près de 122 000 pensionnés et plus de 9000 employeurs (Armateurs) répartie sur le littoral métropolitain, dans les DOM et à l'étranger. L'Enim est donc un acteur majeur de la protection sociale maritime.

Mission de la structure

Dans le cadre de certification des comptes du régime par un commissaire aux comptes du secteur privé, la Direction Comptable et Financière assure l'exécution des dépenses et des recettes, la tenue de la comptabilité générale de l'Etablissement.

La Direction Comptable et Financière est composée des départements suivants :

DCAF : Département Comptabilité et Analyse Financière

DRAFF : Département Recouvrement Abus Fautes et Fraudes

DMDR : Département Maîtrise des Risques composé par :

- La Mission d'Appui au Pilotage des Processus

- Le pôle Contrôle des Prestations (PCP) qui est chargé de vérifier le bien-fondé des dépenses liquidées (existence, montant et destinataires des paiements).

LE POSTE

Position hiérarchique

Rattachement hiérarchique à la responsable du Pôle

Missions du poste

De formation technique, le technicien C concourt à la maîtrise et à la prévention des risques financiers et de non qualité et /ou à la détection des fraudes lors du contrôle de la mise en œuvre des procédures internes

Il garantit la qualité des opérations de dépenses et/ou de recettes de l'établissement, leur comptabilisation et la restitution des informations

Dans le cadre d'une mission de service public, il concourt à la réalisation des objectifs fixés par la direction de l'établissement, en assurant sa production et la qualité de celle-ci.

Principales activités

Activités pour le pôle contrôle des prestations

- ✓ S'assurer de la conformité des flux d'information à la réglementation et au plan de maîtrise des risques
- ✓ Vérifier le respect des procédures informatiques et manuelles
- ✓ Valider, formaliser et évaluer les résultats de son contrôle
- ✓ Participer à la détection des dysfonctionnements et à la détermination des actions correctrices
- ✓ Contribuer à l'identification et à l'analyse des risques

Spécificités du poste (facultatif)

En fonction du candidat, de son périmètre et de son savoir-être, le technicien C aura une délégation du directeur comptable et financier limitée à son périmètre d'activité et limitée ou non en montant.

Des formations adaptées seront proposées en fonction du profil recruté, afin de garantir la réussite dans la mission confiée.

Compétences et ressources attendues

Savoirs

- ✓ Connaître la législation relative à l'activité de son secteur ;
- ✓ Maîtriser les procédures relatives à son périmètre d'activités ;
- ✓ Connaître le système d'information, les chaînes de traitement, les sources et les outils documentaires ;
- ✓ Connaître l'environnement institutionnel et local (structures, acteurs...);
- ✓ Connaître les dispositifs de maîtrise interne et plus particulièrement le plan de maîtrise des risques associé à son secteur ;
- ✓ Connaître le référentiel des délégations et des habilitations de son secteur ;
- ✓ Connaître les outils, les procédures et les sécurités informatiques.

Savoir faire (capacité à)

- ✓ Contrôler la réalité et l'exactitude des informations fournies et détecter les anomalies en vigueur
- ✓ Identifier les anomalies et proposer les actions correctrices
- ✓ Se conformer aux normes (points, référentiels...) de contrôle du plan de maîtrise des risques
- ✓ Savoir mettre à jour les procédures en conséquence des évolutions réglementaires
- ✓ Utiliser les outils informatiques adéquat face à son périmètre d'activités
- ✓ Contrôler et analyser l'application de la procédure par les services en collectant des informations utiles
- ✓ Être force de proposition d'améliorations et d'optimisation dans ses activités
- ✓ Rédiger et argumenter les résultats des contrôles

Savoir faire relationnel (capacité à)

- ✓ Expliquer aux services compétents la nature des anomalies relevées
- ✓ Argumenter pour justifier les résultats de contrôle et la décision de contrôle
- ✓ Alerter la hiérarchie et/ou les services concernés sur des risques potentiels
- ✓ Transmettre les résultats des contrôles réalisés aux interlocuteurs concernés
- ✓ Présenter clairement les résultats du contrôle à sa hiérarchie ou à ses partenaires
- ✓ Conduire ses activités en collaboration avec les autres contrôleurs et avec les autres services
- ✓ Matérialiser et formaliser ses activités et notamment ses contrôles

Ressources générales

Il/elle sera le représentant du directeur comptable et financier. Une bonne tenue de langage et de comportement est attendue.

Ressources spécifiques

Le/la technicien(ne) C sera l'interlocuteur de services internes : service comptabilité, service de production (les gestionnaires de prestations Santé et Pensions), service maîtrise des risques

Et aussi de services externes : Les autres organismes de Sécurité sociale et les partenaires non institutionnels en fonction de son secteur d'activité, les assurés (clients, pensionnées, les armateurs, les gens de mer).

INFORMATIONS ET MODALITES DE CANDIDATURES

Responsable du pôle contrôle des prestations santé : Soizic KERGOSIEN : soizic.kergosien@enim.eu

Dépôt des candidatures uniquement par mail à : mobilite-drh.sg@enim.eu

Contenu du dossier de candidature à transmettre par courriel :

- Fiche de candidature pour une mobilité interne + CV actualisé

sinon

- Lettre de motivation
- CV (**avec situation administrative : titulaire, détaché, en disponibilité, CDD, CDI...**)
- 2 derniers entretiens professionnels et de formation (EPEF).

Date limite de candidature 31 décembre 2025.